

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Attribution du marché de travaux de rénovation des installations de chauffage de la Salle Vendémiaire**

N° : VA\_DEC2021\_238  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 1° du Code de la commande publique

### **décidons**

De conclure le marché de travaux de rénovation des installations de chauffage de la salle Vendémiaire avec la Société MILLIOT JACQUEMART située à IWUY (59141) pour un montant de 78 108.87 € HT. La durée du marché est de 4 semaines à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

Imputation budgétaire : 2313.411.2200.SP VEND  
Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 15 juin 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180275A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 17 juin 2021